

ACADEMIES DE PARIS – CRETEIL – VERSAILLES
CONCOURS EXTERNE
SESSION 2014

TECHNICIEN DE RECHERCHE ET DE FORMATION BAPJ
technicien en gestion administrative

Epreuve professionnelle d'admission
Enoncé du sujet

Exercice n° 1

Résumez ce texte en une phrase de 10 mots maximum

« Un vol audacieux a été commis en Suisse. Des œuvres de Picasso exposées temporairement au public en ont fait les frais. Il s'agit plus exactement de toiles qui sont au nombre de sept. Les voleurs se sont introduits dans une galerie de Zurich durant le dernier week-end, après la fermeture du samedi après-midi. Nous ne connaissons pas encore l'identité du propriétaire. On peut toutefois estimer le préjudice entre 50 et 200 millions de francs suisses. Les tableaux volés appartiennent aux périodes "bleue" et "rose" du grand peintre. Figure parmi eux "Le Christ de Montmartre" (1904). Notons que deux des toiles ont déjà été dérobées en 1991 avant d'être retrouvées l'année suivante. »

Exercice n° 2

Secrétaire pédagogique et administrative au sein d'un Département d'enseignement, vous êtes chargé(e) de préparer les éléments à transmettre pour la mise en paiement des heures effectuées par les enseignants du Module 02 de la Licence professionnelle intitulée « Soleil du Sud ».

Dans le cadre de cette formation, plusieurs enseignants sont invités à participer : des enseignants titulaires de l'établissement et des chargés d'enseignement vacataires.

Les heures de cours sont dispensées en heures de Travaux Dirigés (TD) ou en heures de Cours Magistraux (CM).

Les intervenants :

Monsieur A enseigne la matière « Aspects politiques », il est vacataire.

Madame B enseigne la langue vivante Anglais, elle est titulaire.

Monsieur C enseigne la matière « Aspects juridiques », il est titulaire.

Madame D enseigne la matière « Mercatique », elle est vacataire.

Les enseignants titulaires sont rémunérés en Heures de Cours Complémentaires (HCC), en dehors de leur service statutaire.

Ci-dessous le **planning des enseignements** de la formation avec le nombre d'heures effectuées par chacun des enseignants.

Nom des intervenants	Monsieur A	Madame B	Monsieur C	Madame D
Matières Interventions	Aspects politiques	Langue vivante Anglais	Aspects juridiques	Mercatique
Semaines				
16 septembre au 21 septembre		3,0		3,5
23 septembre au 28 septembre		4,0		3,5
30 septembre au 05 octobre		3,5		3,5
07 octobre au 12 octobre		4,0		4,0
14 octobre au 19 octobre		4,0		4,0
04 novembre au 09 novembre		4,0		4,0
11 novembre au 16 novembre		4,0		3,5
18 novembre au 23 novembre		4,0		4,0
25 novembre au 30 novembre	4,0	4,0		
02 décembre au 07 décembre	4,0	4,0		
09 décembre au 14 décembre	4,0	3,5		
16 décembre au 21 décembre	4,0	3,5		
13 janvier au 18 janvier	4,0			
20 janvier au 25 janvier	8,0			
27 janvier au 01 février	4,0		3,5	
10 février au 15 février			3,5	
03 mars au 08 mars			3,5	
10 mars au 15 mars		4,0	7,5	
17 mars au 22 mars		3,5	4,0	
24 mars au 29 mars		3,0	4,0	
31 mars au 05 avril				
07 avril au 12 avril		4,0	4,0	

Modalité de Calcul du Coût des heures d'enseignement

Enseignants titulaires → coût de l'enseignement 1 h TD = 43 euros

Chargés d'enseignement vacataires → coût de l'enseignement 1 h TD = 60 euros

Les heures d'enseignement sont réparties à part égale entre CM et TD, sauf pour les heures de langue vivante toujours comptabilisées en équivalent TD (EqTD).

Conversion appliquée : 1 CM = 1,5 EqTD

Calendrier de transmission des dossiers

Enseignants titulaires → fin Juillet 2014

Chargés d'enseignement vacataires → 3 fois dans l'année :

En Janvier 2014, pour les cours effectués du 01-09-2013 au 31-12-2013

En Avril 2014, pour les cours effectués du 01-01-2014 au 31-03-2014

En Juillet 2014, pour les cours effectués du 01-04-2014 au 30-06-2014

QUESTION N° 01 :

A l'aide des éléments ci-dessus et sous forme d'un tableau, vous ferez figurer le nombre total des heures d'enseignement effectuées pour cette licence en veillant à y faire figurer :

- le type de cours (CM ou TD)
- les noms et statut des intervenants
- la période à laquelle vous pourrez transmettre les éléments de mise en paiement.

QUESTION N° 02 :

A partir du tableau ci-dessous, à compléter, vous indiquerez le total du coût et du nombre d'heures d'enseignement du Module O2 de cette Licence Professionnelle, afin de le transmettre au responsable de la filière pour son suivi budgétaire.

Type d'intervenant	TD	CM		Total Heures		Total
Enseignants Titulaires						€
Chargés d'enseignements Vacataires						€
Total						€

Exercice n° 3

Secrétaire de direction affecté(e) au service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), vous devez organiser les visites médicales pour les 142 étudiants entrant en 2ème année de licence, en tenant compte des éléments suivants :

- les visites commencent au début du mois de novembre
- chaque visite médicale dure 20 minutes
- l'infirmerie est ouverte de 9 heures à 17 heures avec une pause déjeuner d'une heure du lundi au vendredi
- l'infirmerie est fermée le mercredi après-midi à partir de 12 heures et ouverte jusqu'à 18 heures le jeudi.
- calendrier universitaire joint ci-dessous

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 M Thierry	1 V Alphonse	1 L Gilles	1 M Thér. de l'E.	1 S TOUSSAINT	1 L Florence
2 M Martinien	2 S Julien-Eym.	2 M Ingrid	2 J Léger	2 D Défun	2 M Viviane
3 J Thomas	3 D Lydie	3 M Grégoire	3 V Gérard	3 L Hubert	3 M Xavier
4 V Florent	4 L J.-M. Vlanney	4 J Rosalie	4 S Fr. d'Assise	4 M Charles	4 J Barbara
5 S Antoine	5 M Abel	5 V Raïssa	5 D Fleur	5 M Sylvie	5 V Gérald
6 D Mariette	6 M Transfiguration	6 S Bertrand	6 L Bruno	6 J Bertille	6 S Nicolas
7 L Raoul	7 J Gaétan	7 D Reine	7 M Serge	7 V Carina	7 D Ambroïse
8 M Thibault	8 V Dominique	8 L Nativité N.-D.	8 M Pélagie	8 S Geoffroy	8 L Im. Concept.
9 M Amandine	9 S Amour	9 M Alain	9 J Denis	9 D Théodore	9 M Pierre Fourier
10 J Ulrich	10 D Laurent	10 M Inès	10 V Ghislain	10 L Léon	10 M Romaric
11 V Benoît	11 L Claire	11 J Adelphe	11 S Firmin	11 M ARMISTICE 18	11 J Daniel
12 S Olivier	12 M Clarisse	12 V Apollinaire	12 D Wilfried	12 M Christian	12 V Jean. Fr.-Ch.
13 D Henri, Joël	13 M Hippolyte	13 S Aimé	13 L Géraud	13 J Brice	13 S Lucie
14 L FÊTE NAT.	14 J Evrard	14 D La Ste Croix	14 M Juste	14 V Sidoine	14 D Odile
15 M Donald	15 V Assomption	15 L Roland	15 M Thér. d'Avila	15 S Albert	15 L Ninon
16 M N-D Mt-Carmel	16 S Armel	16 M Edith	16 J Edwige	16 D Marguerite	16 M Alice
17 J Charlotte	17 D Hyacinthe	17 M Renaud	17 V Baudoin	17 L Elisabeth	17 M Gaël
18 V Frédéric	18 L Hélène	18 J Nadège	18 S Luc	18 M Aude	18 J Gatien
19 S Arsène	19 M Jean-Eudes	19 V Emilie	19 D René	19 M Tanguy	19 V Urbain
20 D Marina	20 M Bernard	20 S Davy	20 L Adeline	20 J Edmond	20 S Abraham
21 L Victor	21 J Christophe	21 D Matthieu	21 M Céline	21 V Prés. Marie	21 D Pierre C.
22 M Marie-Mad.	22 V Fabrice	22 L Maurice	22 M Elodie	22 S Cécile	22 L HIVER
23 M Brigitte	23 S Rose de L.	23 M AUTOMNE	23 J Jean de C.	23 D Christ Ro	23 M Armand
24 J Christine	24 D Barthélémy	24 M Thècle	24 V Florentin	24 L Flora	24 M Adèle
25 V Jacques	25 L Louis	25 J Hermann	25 S Crépin	25 M Cath. L.	25 J NOËL
26 S Anne, Joach.	26 M Natacha	26 V Côme, Dam.	26 D Dimitri	26 M Delphine	26 V Etienne
27 D Nathalie	27 M Monique	27 S Vinc. de P.	27 L Emeline	27 J Séverin	27 S Jean
28 L Samson	28 J Augustin	28 D Venceslas	28 M Simon, Jude	28 V Jacq. de la M.	28 D Innocents
29 M Marthe	29 V Sabine	29 L Michel	29 M Narcisse	29 S Saturnin	29 L David
30 M Juliette	30 S Placé	30 M Jérôme	30 J Bienvenue	30 D AVENT	30 M Roger
31 J Ignace de L.	31 D Aristide		31 V Quentin		31 M Sylvestre

QUESTION N° 01 :

Combien d'étudiants auront passé la visite médicale à la fin de la 1ère semaine ?

QUESTION N° 02 :

En combien de temps tous les étudiants auront passé la visite médicale (en jours ouvrés) ? Détaillez votre calcul.

QUESTION N° 03 :

En vous aidant du calendrier ci-dessus figurant dans l'énoncé, indiquez la date et l'heure de la dernière visite médicale.

QUESTION N° 04 :

Vous préparerez un coupon d'information qui sera distribué à l'ensemble des étudiants dans leur dossier de rentrée, en sachant qu'une convocation individuelle leur sera adressée ultérieurement.

Vous préciserez que cette visite est obligatoire et qu'ils devront se présenter munis des documents indiqués sur la convocation (carnet de santé ou de vaccination, photo d'identité, documents médicaux récents).

QUESTION N° 05 :

Vous rédigerez le modèle de la convocation individuelle qui sera envoyée à chaque étudiant pour sa visite médicale.

énoncé du sujet NE PAS REpondre SUR CE DOCUMENT

Exercice n° 4

A partir de l'extrait de ce texte, présentez 3 raisons qui expliquent le mieux le dispositif «réussite en licence » en extrayant des mots ou phrases.

Discours - 3.06.2014

Geneviève Fioraso

Je suis très heureuse d'ouvrir cette journée régionale consacrée à la réussite en licence. Vous le savez, la réussite en licence a été énoncée comme une priorité de la loi du 22 juillet 2013 et comme une priorité du gouvernement.

Ma conviction, c'est qu'il faut mettre l'étudiant, ses besoins et son projet, au cœur du fonctionnement de l'université, de l'entrée jusqu'à la sortie des études.

Je voudrais, pour commencer, rappeler quelques chiffres.

D'abord, le chiffre qui a été si souvent cité : environ 50% des étudiants échouent en 1ère année de licence. Au terme des trois années de licence, seulement 27% des inscrits en L1 obtiennent leur licence. En ajoutant les étudiants qui ont besoin d'une année supplémentaire pour valider leur diplôme, on arrive à un total d'environ 40% des étudiants qui obtiennent leur licence, en trois ou quatre ans.

Même si cela montre que les parcours permettent finalement aux étudiants d'obtenir un diplôme, le résultat reste insuffisant et réparti de façon injuste. Car les parcours, plus longs en premier cycle, désavantagent les étudiants issus des familles les plus modestes dont les contraintes budgétaires sont fortes (coût du redoublement, perte des bourses).

(...) On est dans un système qui non seulement reproduit mais accentue les inégalités sociales (23% de la population active issue des classes moyennes inférieures, 13,5% en licence, 9% en master, moins de 6 % en doctorat).

Une injustice sociale qui doit nous préoccuper d'autant que les chiffres que je viens de rappeler datent de 2013 et sont révélateurs d'un problème qui est d'autant plus grave que les résultats de 2013 sont moins bons que ceux de 2004. C'est là le signe de l'échec des plans licence précédents. Nous devons donc inverser la tendance.

C'est une exigence pour le parcours individuel de chaque étudiant. C'est aussi une exigence pour notre pays, car dans une société mondialisée de la connaissance, plus les jeunes sont qualifiés, plus on a de chance de développer une économie compétitive et plus ces jeunes ont une chance de trouver une insertion professionnelle.

C'est enfin une exigence de justice sociale. C'est pourquoi notre priorité au ministère a été de prendre en compte l'orientation des bacheliers technologiques et professionnels, qui sont confrontés au plus fort taux d'échec à l'université, lorsqu'ils sont orientés par défaut à l'université (9,5% pour les bacheliers technologiques et 4 à 5% pour les bacheliers professionnels)(...)

La réussite étudiante repose aussi sur les outils pédagogiques que vous mettez en place. Je ne vous apprendrai pas que le secondaire et le supérieur fonctionnent de façon très différente, et il faut accompagner les étudiants dans leur entrée à l'université.

C'est aussi pour favoriser un continuum entre le lycée et le supérieur, et renforcer la réussite en licence, que j'ai mis en place, depuis deux ans, une série de mesures visant à améliorer l'orientation et la réorientation des jeunes, en particulier dans la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Cette réussite étudiante, elle passe en effet par une meilleure orientation. Cette année, 47% des jeunes de terminale ont placé l'université en 1ère position sur A.P.B.. Mais on sait qu'environ 63% d'entre eux intégreront l'université à la rentrée.(...)